









PROJET ÉOLIEN DE BEG AR C'HRA

COMMUNES DE PLOUNÉVEZ-MOËDEC ET PLOUNÉRIN



EDITO

Nordex France développe un projet de 4 éoliennes sur les communes de Plounévez-Moëdec et Plounérin.

Suite à notre première lettre de septembre 2017, nous souhaitons vous faire part aujourd'hui de l'avancement du projet et vous informer de l'installation d'un mât de mesure de données environnementales au printemps 2018 pour mener des études complémentaires sur les chauvessouris.

Les dernières années de développement du parc éolien ont permis de construire un projet en partenariat direct avec les communes concernées. Ainsi, Lannion-Trégor Communauté participe au développement du projet via la société d'aménagement SEM Lannion Trégor. Le projet de 4 éoliennes a été pensé dans une logique de réduction d'impacts pour les habitants et l'environnement. Par ailleurs, le parc éolien de Beg Ar C'hra est aussi une source de développement local, qui s'inscrit dans une logique de développement durable et de production d'énergie renouvelable.

Après le dépôt de dossier de demande d'Autorisation Unique auprès de la préfecture en décembre 2016, les services instructeurs ont fait une demande de compléments. Ceux-ci visent en premier lieu à fournir des précisions sur la cohabitation entre les chauves-souris et le futur parc éolien. Dans ce but, un mât de mesure va être installé dans la zone d'implantation possible des éoliennes pour apporter des enregistrements en altitude complémentaires à ceux réalisés lors de l'étude d'impact préalable au dépôt de dossier. Ceux-ci vont être menés durant la période d'activité la plus importante de ces espèces entre le début du printemps et l'automne.

Mât de mesure

Calendrier Prévisionnel

2018-2019

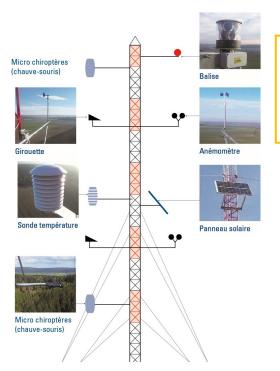


2020-2021

Etudes complémentaires Reprise de l'instruction du dossier Enquête publique

Arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus

> Construction en cas d'autorisation





tude.



ETUDE D'IMPACTS Les études complémentaires qui vont être menées



L'étude écologique



L'étude écologique complémentaire va être réalisée par le bureau d'études AMIKIRO avec le soutien du consultant environnement Thierry COIC (étude de la flore et des habitats) et du bureau d'études CERESA (étude de la faune terrestre) entre mars et décembre 2018. Les relevés seront effectués sur une zone élargie par rapport à l'étude précédente, comprenant la zone d'implantation possible des éoliennes.

Une étude des oiseaux sera menée par AMIKIRO en accroissant le nombre de points d'inventaire ornithologique par rapport à la première étude.

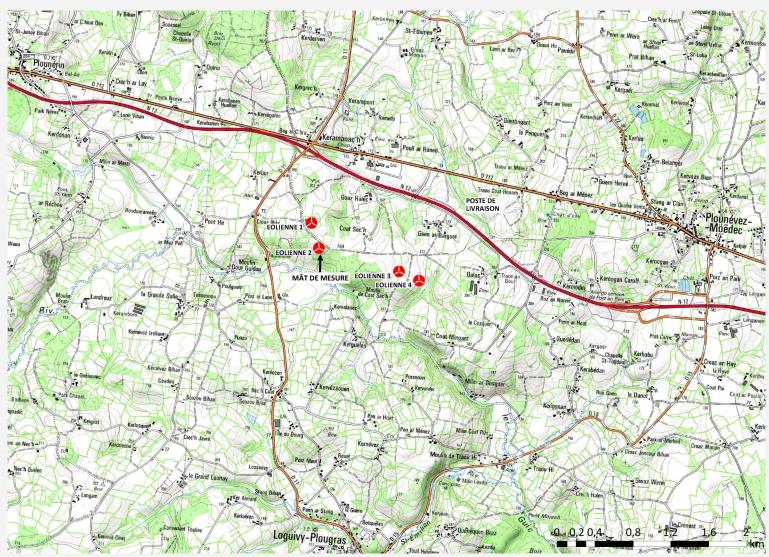
Par ailleurs, grâce au mât de mesure qui sera installé très prochainement sur le territoire de la commune de Plounérin, des enregistrements vont être réalisés afin de compléter les données d'activité des chiroptères en altitude et de pouvoir les corréler aux conditions météorologiques.



Pipistrelle commune (source : AMIKIRO)

Ces compléments permettront d'affiner l'analyse des enjeux du site et de mettre en place des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet, et notamment déterminer un plan de bridage* des éoliennes en fonction des périodes de forte activité faunistique.

*Plan de bridage : arrêt ou ralentissement des éoliennes sur une certaine plage horaire selon certaines conditions météorologiques plus au moins propices à l'activité des espèces les plus sensibles



Implantation du mât de mesure (source : Nordex)





MICHEL NGUYEN—CHEF DE PROJET MNGUYEN@NORDEX-ONLINE.COM TEL: 01 55 93 94 61





194, Avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE SAINT DENIS www.nordex-online.fr